



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

VINGT-DEUXIÈME SESSION

Rome (Italie), 23-27 juin 2014

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA FAO RELATIVES AUX FORÊTS DES ZONES ARIDES

I. Informations générales

1. Les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux jouent dans les zones arides, plus encore qu'ailleurs, des rôles écologiques, sociaux et économiques essentiels, et renforcent la durabilité et la résilience environnementales dans les écosystèmes. Ils abritent des espèces tout particulièrement adaptées à des conditions écologiques extrêmes et fournissent des biens et des services écosystémiques essentiels. Bien gérés et mis en valeur, les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides peuvent aider à atténuer la pauvreté et contribuer à la sécurité alimentaire et à la durabilité des moyens d'existence de deux milliards de personnes dans le monde. Ils fournissent les moyens nécessaires pour contribuer à l'adaptation au changement climatique, au maintien de la productivité des terres, à la régulation du cycle de l'eau, à la prévention de la désertification et à la lutte contre celle-ci, et au renforcement de la résilience des millions de communautés qui vivent dans les zones arides de par le monde.

2. Aujourd'hui, il pèse sur ces forêts et sur les écosystèmes qui leur sont associés des menaces graves et multiples, qui vont de la déforestation à la dégradation, en passant par le morcellement et la désertification. Ces dynamiques sont alimentées par des facteurs interdépendants, tels que le changement climatique et les catastrophes qui y sont liées (incendies, par exemple), des facteurs politiques et socioéconomiques, notamment les actions de l'homme qui conduisent à la surexploitation des ressources, le manque de capacités techniques et une mauvaise compréhension générale de l'importance et de la fragilité de ces systèmes.

3. Bien que l'on trouve des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides partout dans le monde, ils restent mal compris et font toujours l'objet de peu de recherches. Ils sont peu reconnus et ne sont pas un objet d'attention. Par ailleurs, en comparaison avec d'autres écosystèmes tels que les forêts tropicales humides, ils n'ont pas attiré le niveau d'investissement technique et financier voulu pour leur évaluation, leur conservation, leur gestion durable et leur régénération. Et pourtant, des études récentes montrent qu'à l'échelle de la planète, ce sont les zones arides qui offrent les meilleures possibilités en termes de régénération.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Activités récentes de la FAO sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides

4. Pendant plusieurs décennies, la FAO a, en collaboration avec différents partenaires, travaillé sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides. On trouvera ci-après une présentation rapide de certaines initiatives et activités que la FAO a récemment entreprises et sur lesquelles elle pourrait s'appuyer pour renforcer et développer ses activités sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides à l'échelle de la planète.
5. La FAO élabore des lignes directrices émanant des pays en collaboration avec des organisations partenaires, par exemple les «Lignes directrices pour la gestion durable des forêts en zones arides d'Afrique subsaharienne», publiées en 2010, et les «Lignes directrices pour la remise en état des paysages forestiers et des terres dégradées dans les zones arides», à paraître. Elle favorise l'adoption et la mise en application de pratiques d'agroforesterie pour renforcer la résilience des systèmes agrosylvopastoraux, en particulier dans les écosystèmes plus fragiles tels que les zones arides. À cet égard, la FAO a publié un guide pour aider les pays à élaborer les cadres politiques, juridiques et institutionnels propres à faciliter l'adoption et la mise en application des pratiques d'agroforesterie.
6. De nombreux pays arides créent et testent, avec le soutien de la FAO et d'organisations partenaires et grâce au cofinancement d'organismes de coopération, des approches et des technologies pour contribuer à la gestion durable et à la régénération des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides. On peut citer les exemples suivants: des techniques et technologies innovantes de collecte des eaux de ruissellement, l'utilisation d'eaux usées traitées dans les systèmes de foresterie et d'agroforesterie, la fixation des dunes de sable, la régénération naturelle assistée, la foresterie communautaire et la création de petites et moyennes entreprises locales. Il faudra des ressources supplémentaires pour transposer toutes ces initiatives à une plus grande échelle au moyen d'activités de renforcement des capacités ciblées et de plus grande ampleur, de politiques porteuses, de la gestion des connaissances, du travail en réseau et de la mobilisation des ressources.
7. Depuis 2010, la FAO et ses partenaires soutiennent la mise en œuvre de l'initiative de l'Union africaine de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, qui vise à renforcer la résilience des systèmes humains et naturels dans le Sahara et les pays limitrophes au moyen d'une approche multipartite axée sur les paysages pour trouver des solutions pérennes à la désertification, à la dégradation des terres, à la sécheresse, au changement climatique et à la perte de biodiversité. La FAO a axé son soutien sur 13 pays partenaires. L'action a été financée par l'Union européenne, la FAO et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce soutien a permis la création d'un environnement porteur pour la mise en œuvre de l'initiative de la Grande muraille verte (élaboration de plans d'action nationaux, stratégie régionale harmonisée, plateforme pour l'établissement de partenariats et la mobilisation des ressources, stratégie et plan d'action pour le renforcement des capacités, stratégie et plan d'action pour la communication). Suite à cette coopération réussie, un nouveau projet d'action contre la désertification a récemment été approuvé dans le cadre du programme de collaboration entre l'Union européenne et l'ACP (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). L'objectif de ce projet est de soutenir la mise en œuvre de ces plans d'action dans certains pays et d'étendre les activités aux régions Caraïbes et Pacifique, en s'appuyant sur les bons résultats des activités menées jusqu'à présent en Afrique et en soutenant la coopération Sud-Sud entre les pays de la Grande muraille verte et les pays des Caraïbes et du Pacifique.
8. Dans le cadre des travaux du Comité de la FAO des questions forestières méditerranéennes, *Silva Mediterranea*, et avec le soutien des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, la FAO a dirigé l'élaboration et le lancement de la première édition de l'État des forêts méditerranéennes et du nouveau Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes. Le Cadre stratégique a été approuvé lors d'un débat de haut niveau qui s'est tenu lors de la troisième Semaine forestière méditerranéenne, en Algérie, en mars 2013.

9. La FAO a aussi répondu à des demandes d'aide de certains pays membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de projets de terrain portant sur la gestion durable et la régénération des forêts, la foresterie et la gestion des bassins versants dans plusieurs pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie centrale et d'Amérique latine, y compris au moyen de ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, on a aussi mis sur pied des projets axés sur les forêts méditerranéennes et sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des effets de celui-ci. Ces projets sont aujourd'hui mis en œuvre dans les pays du bassin méditerranéen méridional et oriental, grâce au financement de l'Agence allemande de coopération internationale, du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et de l'Union européenne.

10. Par ailleurs, la FAO s'est attachée, en collaboration avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)¹, des pays et d'autres partenaires, à sensibiliser les parties prenantes aux forêts et aux systèmes d'agroforesterie des zones arides, en organisant des événements dans les enceintes internationales compétentes et lors des Conférences des Parties des Conventions de Rio, et a créé et diffusé des supports de communication, notamment lors des années et des journées internationales reconnues par les Nations Unies (par exemple, l'Année internationale des forêts, la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse et la Journée internationale des forêts).

III. Lacunes et activités recommandées pour des actions et des investissements à réaliser rapidement dans le cadre de collaborations

11. Il convient de développer les activités sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides au niveau mondial en mettant l'accent sur les mesures jugées prioritaires, qu'il faudra recenser grâce à une planification stratégique et mettre en œuvre au moyen de partenariats, en vue de la gestion durable des terres dans les différents secteurs et à l'échelle des paysages. À cet égard, en raison des solides relations qu'elle entretient de longue date avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la FAO accueille dans ses locaux depuis avril 2014 le programme terres, sécurité et résilience du Mécanisme mondial de la Convention. Ce programme et les possibilités de financement qu'offriront la sixième session de l'Assemblée du FEM et les pays qui décollent économiquement pourraient permettre de renforcer les activités consacrées à l'échelle mondiale aux forêts des zones arides et aux questions intersectorielles qui y sont liées.

12. Par ailleurs, on sait relativement peu de choses au niveau mondial sur l'étendue et sur la valeur des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, ce qui pourrait expliquer le manque d'investissements dans la gestion et la régénération de ces forêts et systèmes. Les éléments ci-après, par exemple, font défaut:

- une cartographie mondiale de l'étendue et de l'état des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides;
- la coordination et l'intégration des systèmes de suivi existants pour les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux au niveau mondial et au niveau régional pour suivre les changements et recenser les risques (changements d'affectation des terres, changements climatiques et incidences de ceux-ci telles que des sécheresses plus longues, des incendies, l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies ainsi que la déforestation et la désertification);
- l'analyse des stratégies et des pratiques de résilience dans les forêts et systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, et des possibilités de transposition de ces stratégies et pratiques à une plus grande échelle;

¹ Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), présidé par la FAO, est un arrangement informel et volontaire entre 14 organisations et secrétariats internationaux réalisant d'importants programmes forestiers. Ces organisations partagent leurs expériences et en tirent parti pour produire de nouveaux avantages pour leurs membres respectifs. Elles collaborent pour rationaliser et aligner leur travail et trouver les moyens d'améliorer la gestion et la conservation des forêts et la production et le commerce des produits forestiers.

- l'établissement de priorités dans les investissements, au niveau mondial, pour améliorer la gestion et la régénération des forêts des zones arides;
- l'estimation de l'ampleur des investissements (techniques et financiers) nécessaires pour les forêts des zones arides et pour la gestion durable et la régénération de celles-ci;
- l'évaluation économique des contributions des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides au développement durable, et notamment des retours économiques des investissements consacrés à la gestion durable et à la régénération de ces forêts et systèmes.

13. Malgré l'importance des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides et les problèmes importants qui les touchent, les efforts déployés ces dix dernières années pour récolter des fonds conséquents pour les questions liées aux forêts des zones arides n'ont pas été suffisants pour produire les résultats attendus sur le terrain. Il est important que les financements actuels et futurs soient bien coordonnés et transposés à une plus grande échelle, au lieu d'être axés sur des projets épars, à court terme, pour lesquels il n'existe ni vision harmonisée, ni priorités bien définies. Une analyse solide de sources de données intégrées sera par ailleurs utile pour l'établissement de priorités dans les futurs investissements financiers.

14. Par ailleurs, la récente expérience de la FAO dans la facilitation de la mise sur pied de partenariats au niveau régional (Méditerranée, Grande muraille verte et Asie centrale, par exemple) avec les membres du PCF, la Commission de l'Union africaine, *Silva Mediterranea* et d'autres partenaires a montré la valeur et les avantages qu'offrent des partenariats réunissant la communauté internationale, les institutions régionales et nationales et les partenaires techniques et financiers. Ces partenariats régionaux pourraient offrir une base solide et ouvrir la voie à un processus plus international, plus cohésif et plus ouvert de mobilisation de ressources (techniques et financières) pour les investissements dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.

15. Pour renforcer les activités consacrées aux questions relatives aux forêts des zones arides et s'appuyer sur les plateformes et partenariats régionaux existants, le Comité souhaitera peut-être décider de créer un groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides. Ce groupe de travail pourrait:

- faciliter le dialogue entre les pays sur les questions relatives aux forêts et aux systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, et définir les principaux domaines de travail;
- dynamiser les initiatives et les engagements pris au niveau mondial, s'agissant des ressources techniques et financières, par les pays et les organisations partenaires;
- définir un programme de travail et un budget pour le soutien de la FAO à son égard et pour ses activités sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, conformément au Cadre stratégique de la FAO;
- jouer un rôle de plateforme de liaison technique pour informer la FAO et d'autres organismes des Nations Unies tels que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification sur les questions techniques liées aux forêts et aux systèmes agrosylvopastoraux des zones arides.

IV. Points à examiner

16. Le Comité souhaitera peut-être inviter les pays à:

- travailler avec la FAO à la formulation d'un programme mondial de renforcement des capacités sur la gestion durable et la régénération des forêts et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides en vue de transposer à une plus grande échelle les bonnes pratiques et les approches existantes et d'aider à trouver des partenaires et des possibilités de financement;
- soutenir les activités consacrées aux forêts et aux systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, notamment en fournissant des contributions extrabudgétaires à la FAO et en y détachant des experts.

17. Le Comité souhaitera peut-être demander à la FAO de:
- réaliser, dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO et pour autant qu'un financement extrabudgétaire soit mis à disposition, une évaluation mondiale de l'étendue et de l'état des forêts, des parcours et des systèmes agrosylvopastoraux des zones arides afin d'aider les parties et le groupe de travail à définir les domaines de travail prioritaires;
 - réaliser, en collaboration avec les partenaires et avec les pays intéressés, une analyse des stratégies et des pratiques de résilience dans les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, ce qui contribuerait à la réalisation des objectifs stratégiques 2 et 5 de la FAO et, dans une moindre mesure, des objectifs stratégiques 3 et 1.
18. Le Comité souhaitera peut-être:
- juger de la pertinence et de l'utilité de la création, conformément à l'article VII du Règlement intérieur, d'un groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, qui lui ferait régulièrement rapport;
 - demander à la FAO d'organiser une réunion préparatoire ad hoc qui permettrait l'examen du projet de mandat, des modalités et des autres arrangements pertinents pour ledit groupe de travail;
 - demander par ailleurs à la FAO de lui présenter une recommandation pour la création du groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides, pour examen et éventuelle adoption à sa prochaine session.